

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

BOURGEOIS

Frangélica Tetui-Rai

**Collectivité à statut particulier/Assemblée de la Polynésie française/
Représentante**

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/05/2023

Déclaration déposée le : 08/07/2023 06:50:13

Renseignements personnels :

Date de naissance : 13/04/1978

Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Association TE UTUAFARE NO MAHAENA de 05/2022 à 05/2023 Présidente Commentaire : J'ai effectuer mes démarches de démission au sein de l'association qui doit être officialiser dans les jours à venir.	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Commune de FAAA Agent administratif communal

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Bénévole au sein de la paroisse catholique Saint Pierre Chanel	Participe à la vie de la paroisse Commentaire : Bénévole

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Représentante de 05/2023 à 12/2023 Commentaire : Élu représentante à l'assemblée de la Polynésie française le 11/05/2023 à 2028	2023 : 7 829 € Net

Observations

Je soussigné Frangélica Tetui-Rai BOURGEOIS certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 08/07/2023 06:50:13

Signature : Frangélica Tetui-Rai BOURGEOIS